

Règlement de consultation

Voyage scolaire 2025

Type d'acheteur public	EPLÉ
Pouvoir adjudicateur	Monsieur Romuald Eyraud, Le Principal
Responsable administratif et financier	Madame Angèle Maillot, La Secrétaire Générale

Article 1 : La consultation porte sur l'organisation d'un séjour. Les candidats sont invités à faire une offre prévoyant toutes les prestations indiquées à l'article 5.

Article 2 : Le marché sera régi par les dispositions du présent contrat.

Article 3 : Le marché est constitué d'une offre.

Article 4 : L'offre est présentée sous la forme de devis détaillés, selon le descriptif des besoins fournis à l'article 5, accompagnées de la description des services associés. Plusieurs offres peuvent être soumises par le même prestataire.

Article 5 : Description des besoins :

Période : Départ le lundi 10 mars et retour le vendredi 14 mars 2025

Public concerné :

30 élèves (+/-3 élèves) du collège et 3 accompagnateurs. **Le devis doit être rédigé pour 30 élèves et 3 accompagnateurs.**

Mode de transport :

- Bus grand tourisme / Trains / Avions sont autorisés.

Collège Gaston BATY
4 rue du Stade
42410 Pélussin
Standard : 04 74 87 61 53
Vie scolaire : 04 74 87 55 71

Détail des déplacements : **Proposition n° 1**

Départ le lundi matin du **Collège Gaston Baty**, 4 rue du stade, 42410, Pélussin avec une étape au **Collège Le Bassenon**, 4 rue Girad Desarge, 69429, Condrieu direction **Collège d'Italie Istituto comprensio Locatelli-Quasimodo** via della Giustizia, 6 20125 Milano.

Retour le vendredi après-midi/soir au **Collège Gaston Baty** à Pélussin après un arrêt au **Collège Le Bassenon**.

Détail des déplacements : **Proposition n° 2**

Départ le lundi matin de **Lyon** (gare routière, ferroviaire ou aéroport) direction **Collège d'Italie Istituto comprensio Locatelli-Quasimodo** via della Giustizia, 6 20125 Milano.

Retour le vendredi après-midi/soir à **Lyon** (gare routière, ferroviaire ou aéroport)

Article 6 : Conditions d'annulation :

- Individuelles (désistements) : préciser les conditions d'annulation et de permutation des personnes participant au voyage.
- Groupe (force majeure, décision ministérielle ou sanitaire) : précisez les conditions particulières de report ou d'annulation.

Article 7 : Prix :

- Les prix sont fermes durant la durée du marché.
- Ils s'entendent TTC.
- Le prix doit comprendre :
 - o Les coûts du transport incluant frais de péages et parkings (prix fixes qui ne pourront en aucun cas varier au gré des hausses des prix du carburant).

Collège Gaston BATY
4 rue du Stade
42410 Pélussin
Standard : 04 74 87 61 53
Vie scolaire : 04 74 87 55 71

Article 8 :

- Le paiement se fera exclusivement par mandat administratif, sur présentation d'une facture déposée sur CHORUS PRO accompagnée d'un RIB.
- Il sera possible de verser des acomptes en fonction des dates de versement des participations des familles.

Article 9 : Critères de sélection des offres :

Chaque offre sera évaluée selon les critères suivants :

- 75 % pour la qualité de l'offre
- 25 % pour le prix.

Article 10 : Réception des offres :

- La date limite d'envoi des offres est fixée au **4 novembre 2024.**
- Tous les documents seront signés par une personne dont les noms et qualités seront clairement identifiés, et qui sera habilitée à engager le soumissionnaire.

Article 11 :

- Notre règlement de consultation définit les termes de nos contrats.
- A retourner signée avec la mention « lu et acceptée »

Article 12 : Notre contrat prévaut sur tout contrat et annexes financières.

A Pélussin, le 21/10/2024